Les Plumes

Journal mensuel de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Mai 2023

DÉFI PISSENLITS

Supportons les abeilles, un pissenlit à la fois!

Prochaine assemblée
conseil municipal
5 juin 2023, à 20h,
à l'édifice municipal

MICHEL AUCOIN

Maire

- Régie d'aqueduc - Sainte-Victoire en fête

RÉJEAN CHAMPAGNE

conseiller

- Environnement
- Urbanisme
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Voirie

MARTIN COURNOYER

conseiller

- Urbanisme- - Voirie
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- MRC (substitut) - Loisirs
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) - Ruralité
- Minéraux Mart - Sainte-Victoire en fête

CATHERINE FAUCHER

conseillère

- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) (représentante MRC) - Politique culturelle régionale
- Comité régional de développement social (CRDS)
- Loisirs - Sainte-Victoire en fête

MICHEL ROY

conseiller

- Bibliothèque - Ressources humaines
- Régie d'aqueduc - Voirie
- Loisirs - Sainte-Victoire en fête

FRANÇOIS COURNOYER

conseiller

- Environnement
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Ruralité

PASCALE POULIN

conseillère

- Bibliothèque (substitut)
- Ressources humaines
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA)
- Loisirs - Sainte-Victoire en fête

Directrice générale, greffière-trésorière
STEPHANIE DUMONT
POSTE 232
sdumont@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente de bureau
MÉLISSA PELLETIER
POSTE 224
mpelletier@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente à l'administration
NATHALIE GIRARD
POSTE 221
ngirard@saintevictoiredesorel.qc.ca

Technicienne en loisir
BIANKA PROVENÇAL
POSTE 228
bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur municipal
DANIEL COUTU
POSTE 231
dcoutu@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur en bâtiment
XAVIER RAJOTTE
POSTE 223
xrajotte@saintevictoiredesorel.qc.ca

MOT DU MAIRE

ÉDITION 38-05

DÉFI PISSENLIT

Encore cette année, le conseil municipal invite les citoyens à participer au Défi Pissenlits.

Le défi est simple : laisser pousser les pissenlits un peu plus longtemps. Plutôt que de s'empresser à tondre ou pulvériser ces fleurs, on les offre aux insectes pollinisateurs qui pourront se refaire des forces grâce aux grandes quantités de pollen et nectar qu'offrent les pissenlits.

Supportons les abeilles, un pissenlit à la fois!

IMMEUBLE 517, RANG SUD

Dans une volonté d'offrir davantage de services aux citoyens et de diversifier l'offre actuelle, le conseil municipal a décidé de modifier la vocation de l'immeuble situé au 517 rang Sud. Comme le bureau municipal n'occupe plus les locaux suite à son déménagement au 498 rang Sud, nous nous sommes penchés sur l'utilisation des espaces disponibles est avons priorisé les services de proximité. Pour cette raison, il a été proposé de nommer l'édifice du 517, rang Sud : *Centre de services communautaires* de Sainte-Victoire-de-Sorel.

BRUNCH REMERCIEMENTS POUR LES BÉNÉVOLES

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel organisera un brunch afin de remercier ses bénévoles pour leur implication exceptionnelle et leur contribution à la vitalité de la municipalité. Les bénévoles recevront une invitation contenant toutes les informations supplémentaires. Merci à tous nos bénévoles! Ce sont les organismes et les événements que VOUS soutenez qui nous aident à rassembler la communauté et font de notre municipalité un milieu vivant, accueillant et dynamique.

PRIX GRAND BÂTISSEUR – GALA DU MÉRITE ÉCONOMIQUE

Le Conseil municipal tient à souligner M. Jean-Noël Beauchemin, de la Ferme J.N. Beauchemin à Saint-Ours, qui s'est vu décerner le prix de ***Grand Bâtisseur*** lors du Gala du Mérite Économique qui s'est déroulé le 29 avril dernier. Citoyens de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, M. Beauchemin et son épouse Marie-Ange Beauchemin ont établi leur entreprise agricole à St-Ours suite à leur arrivée en 1961, et n'ont cessé d'innover depuis afin de la faire grandir. Entourés de leurs enfants, petits-enfants et même arrières-petits-enfants, ils se sont illustrés comme Grands Bâtisseurs et pilier incontournable dans le domaine économique et agricole dans la région.

Félicitations à toute la famille Beauchemin!

Michel Aucoin, Maire

COMMUNIQUÉ

Objet : Décès de l'ancienne mairesse Solange Cournoyer

[***Sainte-Victoire-de-Sorel, le 11 mai 2023***] – La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel tient à souligner le décès de l'ancienne mairesse Solange Cournoyer.

Mme Cournoyer a été élus mairesse de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel en 1992. Elle terminera par la suite son dernier mandat 2013, laissant sa place à M. Jean-François Villiard.

Mme Solange Cournoyer a donc contribué grandement à l'histoire de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, en apportant de nombreux projets et en s'impliquant dans les divers dossiers et événement de la municipalité, pendant plus de 20 ans à la tête du conseil municipal. De plus, au cours de son mandat, elle a siégé, entre autres, au Bureau des délégués de cours d'eau pendant 18 ans et a représenté la MRC durant plus de huit (8) ans à la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Pierre-De Saurel. Une rue a d'ailleurs été nommée en son honneur au cœur du village de Sainte-Victoire-de-Sorel.

C'est avec beaucoup d'émotions que toute l'équipe de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel soit les membres du conseil et les employés municipaux, on apprit le décès de cette grande dame. Nous souhaitons nos sincères condoléances à ses proches.

Les citoyens qui souhaitent lui rendre un dernier hommage sont invités à consulter le site de la Municipalité de Sainte-Victoire-Sorel, la page Facebook de la municipalité ou les chroniques de nécrologies locales pour tous les détails.

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

AVIS PUBLIC
DÉROGATIONS MINEURES
Assemblée régulière du 5 juin 2023

AVIS PUBLIC est donné que le Conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel étudiera, lors de l'assemblée régulière du 5 juin 2023 à compter de 20 heures à la salle du Conseil municipal, située au 510 rang Sud, les demandes de dérogations mineures relatives aux immeubles suivants :

Propriété formée par le lot 6 141 484 du cadastre du Québec et située sur la rue Solange-Cournoyer. Ladite demande de dérogations mineures a pour effet d'autoriser :

- La réduction de la marge de recul avant du bâtiment principal projeté (habitation unifamiliale isolée) à 5,43 mètres (17,81 pieds). Le règlement de zonage numéro 290-06 prévoit une marge de recul avant de 7,5 mètres (24,6 pieds) pour tout bâtiment principal situé dans la zone Cr-3;
- La réduction de la marge de recul arrière du bâtiment principal projeté (habitation unifamiliale isolée) à 3 mètres (9,84 pieds). Le règlement de zonage numéro 290-06 prévoit une marge de recul arrière de 6 mètres (19,7 pieds) pour tout bâtiment principal situé dans la zone Cr-3.

Propriété formée par le lot 6 141 483 du cadastre du Québec et située sur la rue Solange-Cournoyer. Ladite demande de dérogations mineures a pour effet d'autoriser :

- La réduction de la superficie minimale de deux lots à créer (en remplacement du lot 6 141 483) pour la construction de deux habitations unifamiliales jumelées à respectivement 338,2 mètres carrés (3640,35 pieds carrés) et 357,5 mètres carrés (3848,1 pieds carrés). Le règlement de lotissement numéro 296-07 prévoit une superficie minimale de 420 mètres carrés pour tout lot desservi par les réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout et destiné à recevoir une habitation unifamiliale jumelée.
- La réduction de la marge de recul avant du bâtiment principal projeté (habitations unifamiliales jumelées) à 7,13 mètres (23,39 pieds). Le règlement de zonage numéro 290-06 prévoit une marge de recul avant de 7,5 mètres (24,6 pieds) pour tout bâtiment principal situé dans la zone Cr-3.
- La réduction de la profondeur minimale du bâtiment principal projeté (habitations unifamiliales jumelées) à 6,71 mètres (22 pieds). Le règlement de zonage # 290-06 prévoit une profondeur minimale de 7,5 mètres (24,6 pieds) pour tout bâtiment principal autre qu'un bâtiment d'utilité publique, une maison mobile ou une roulotte.

Prenez avis que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande à l'endroit, heure et date indiqués ci-haut.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 4 mai 2023.

Stéphanie Dumont
Directrice générale
Greffière-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT #412-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 290-06

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 1er mai 2023, le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le règlement numéro 412-23 intitulé : Règlement #412-23 modifiant le règlement de zonage # 290-06.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 498, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 11 mai 2023.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et greffière-trésorière

DELISLE-DELISLE, AVOCAT
Me Conrad Delisle
3205-323-B, boul. Clairevue,
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 0B2
conrad@delisleetdelisle.com

Province de Québec

District de Richelieu

Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal le lundi 1er mai 2023, à compter de 20h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mmes Catherine Faucher et Pascale Poulin, MM. Réjean Champagne, François Cournoyer, Martin Cournoyer, et Michel Roy, tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Michel Aucoin.

Ordre du jour :

1- Moment de réflexion

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal du 3 avril 2023

4- Comptes

5- Adoption du règlement # 412-23 modifiant le règlement de zonage # 290-06

6- Mandat, plans et devis pour l'implantation d'une nouvelle rue

7- Projet d'acquisition du lot 4 129 953 pour implantation d'une rue temporaire

8- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 130 002

9- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 4 129 996

10- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 4 129 998

11- Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM

12- Achat de matériel, coffre à jouets communautaire

13- Soumission, peinture du toit du bureau municipal et du centre récréatif (PRABAM)

14- Loisirs, embauche des surveillants de chalet pour la saison estivale

15- Loisirs, embauches pour le camp de jour, été 2023

16- Adoption du budget pour le camp de jour, été 2023

17- Achat d'un téléviseur pour la maison de jeunes

18- Événement de remerciement pour les bénévoles

19- Dépôt de projet – *Accueillir en français*, édition spéciale « Fête nationale »

20- Carnet de santé, Église

21- Demande d'aide financière, Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux

22- Demande d’aide financière – Programme d’infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

23- Appellation de l’immeuble situé au 517 rang Sud

24- Travail de milieu auprès des ainés, prêt d’un local

25- Centre récréatif, mise aux normes de sécurité incendie

26- Demande de réduction de vitesse, rang Rhimbault

27- Association des personnes handicapées Sorel-Tracy, demande de don

28- Autorisation de passage, Tour CIBC Charles-Bruneau

29- Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques

30- Correspondance

31- Varia

32- Période de questions (20 minutes)

33- Levée de l’assemblée

2- Adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

D’accepter l’ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l’unanimité.

3- Adoption du procès-verbal du 3 avril 2023

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

D’accepter le procès-verbal du 3 avril 2023 tel que présenté.

Adopté à l’unanimité.

4- Comptes

La secrétaire-trésorière dépose le bilan des activités financières, et atteste que la Municipalité a les fonds disponibles pour payer les comptes suivants :

LISTE DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 3 AVRIL AU 1ER MAI 2023

	Budget 2023	Période	Cumulatif
Administration générale	985 865 $	33 674.56 $	347 963.63 $
Sécurité publique	794 970 $	37 522.28 $	191 747.27 $
Voirie et réseau routier	513 450 $	27 409.89 $	183 398.09 $
Hygiène du milieu	417 000 $	36 444.94 $	174 634.65 $
Logement social	4 450 $	- $	3 099.00 $
Urbanisme, développement & logement	79 900 $	- $	8 235.62 $
Loisirs & culture	361 465 $	18 274.34 $	91 515.39 $
Financement	1 007 900 $	2.17 $	377 976.91 $
Immobilisation			
Loisirs	70 000 $	- $	- $
Voirie	300 000 $	- $	63 033.64 $
Administration	75 000 $	- $	- $
Total	**4 610 000 $**	**153 328.18 $**	**1 441 604.20 $**
Cours d'eau	- $	- $	*185 044.70 $*

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

D'accepter les comptes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Permis :

2023-015 : Luc Vincent – installation septique

2023-016 : Stéphane Niquette – Construction agricole (écurie)

2023-017 : 2314-4025 Québec inc. – Occupation (commerce)

2023-018 : Alain Gauthier – Rénovation résidentielle

2023-019 : Murielle Ménard – Rénovation résidentielle

2023-020 : Gaétan Plourde – Rénovation résidentielle

2023-021 : Christian Bergeron – Construction agricole

2023-022 : Philippe Briand – Construction résidentielle

2023-023 : Louis Bradette – Rénovation résidentielle

5- Adoption du règlement # 412-23 modifiant le règlement de zonage # 290-06

ATTENDU que la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le règlement de zonage # 290-06;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Sainte-Victoire -de-Sorel a le pouvoir de modifier son règlement de zonage;

ATTENDU que depuis 2005, seulement trois nouvelles maisons mobiles ont été installées dans la zone Rm-1;

ATTENDU que la popularité des maisons mobiles a grandement diminué au cours des dernières années;

ATTENDU que le Conseil municipal désire permettre la construction d'habitations unifamiliales dans la zone Rm-1;

ATTENDU que la modification proposée du règlement de zonage est conforme au plan d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

ET résolu unanimement d'adopter le règlement # 412-23 modifiant le règlement de zonage # 290-06 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le tableau 4 *grille des usages permis* de l'article 6.3 est modifié par l'ajout d'un usage permis dans la zone Rm-1. À l'intérieur de cette colonne, un « X » est ajouté vis-à-vis la ligne correspondant à l'usage « Unifamiliale isolé » du groupe résidentiel.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

6- Mandat, plans et devis pour l'implantation d'une nouvelle rue

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

DE mandater M. Luc Brouillette, ingénieur de la firme LB INFRA-conseils inc. afin de réaliser les plans et devis afin de réaliser l'implantation d'une nouvelle rue sur le lot 4 131 203 appartenant à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, et qui portera le nom de rue Péloquin.

Adopté à l'unanimité.

7- Projet d'acquisition du lot 4 129 953 pour implantation d'une voie de circulation temporaire

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE le conseil autorise l'acquisition du lot 4 129 953 afin que celui-ci soit utilisé comme une voie de circulation temporaire, visant à desservir les citoyens de la nouvelle rue Péloquin.

QUE le prix d'achat pour le lot soit fixé à la valeur de l'évaluation municipale pour le lot, soit 100.00$ et que les honoraires professionnels soient à la charge de la municipalité.

QUE ce lot sera rétrocédé aux propriétaires actuels, soit Développements Nadeau Laramée inc., lorsqu'une rue permanente sera mise en place afin de desservir la nouvelle rue Péloquin.

QUE Mme Stéphanie Dumont, directrice générale, soit autorisée à signer l'acte notarié, les documents accessoires et tout autre document requis, au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

8- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 130 002

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

DE recommander l'acceptation de la demande de Monsieur Christian Labonté auprès de la CPTAQ, pour l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 130 002, sur une superficie approximative de 2 371 mètres carrés (0,2371 hectare).

Le conseil croit bon d'appuyer cette demande étant donné :

QUE le demandeur désire acquérir une partie du lot 4 130 002 afin d'agrandir son terrain résidentiel pour fins de jardinage;

QU'aucun bâtiment ne sera construit sur l'emplacement visé par la demande;

QUE l'emplacement visé par la demande sera exclusivement utilisé à des fins de culture maraîchère;

QUE l'emplacement visé par la demande n'est pas cultivé, ni utilisé à des fins agricoles;

QUE le projet demandé n'aurait aucun impact préjudiciable sur le milieu agricole;

QUE la demande est conforme à la réglementation municipale.

Adopté à l'unanimité.

9- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 4 129 996

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

DE recommander l'acceptation de la demande de Madame Lise Bardier auprès de la CPTAQ, pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 4 129 996, sur une superficie de 5 806,4 mètres carrés (0,5806 hectare).

Le conseil croit bon d'appuyer cette demande étant donné :

QUE le la requérante désire pouvoir subdiviser le lot 4 129 996 en trois terrains pour la construction de trois habitations unifamiliales isolées;

QUE l'emplacement visé par la demande se trouve dans un secteur où l'on retrouve déjà des lots utilisés à des fins autres qu'agricoles (emplacements résidentiels et parc municipal);

QUE l'emplacement visé par la demande a une superficie de seulement 0,5806 hectare;

QUE la perte pour le milieu agricole serait donc négligeable;

QU'il existe des espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole pour la construction de résidences, mais qu'en raison de sa superficie, l'emplacement visé par la demande ne présente pas un potentiel agricole intéressant pour la requérante;

QUE la demande est conforme à la réglementation municipale.

Adopté à l'unanimité.

10- CPTAQ, demande d'autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 4 129 998

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

DE recommander l'acceptation de la demande de Madame Diane Bardier auprès de la CPTAQ, pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 4 129 998, sur une superficie de 2325,1 mètres carrés (0,2325 hectare).

Le conseil croit bon d'appuyer cette demande étant donné :

QUE le la requérante désire obtenir l'autorisation de pouvoir utiliser le lot 4 129 998 à une fin autre que l'agriculture, soit pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée;

QUE l'emplacement visé par la demande se trouve dans un secteur où l'on retrouve déjà des lots utilisés à des fins autres qu'agricoles (emplacements résidentiels et parc municipal);

QUE l'emplacement visé par la demande a une superficie de seulement 0,2325 hectare;

QUE la perte pour le milieu agricole serait donc négligeable;

QU'il existe des espaces appropriés disponibles hors de la zone agricole pour la construction de résidences, mais qu'en raison de sa superficie, l'emplacement visé par la demande ne présente pas un potentiel agricole intéressant pour la requérante;

QUE la demande est conforme à la réglementation municipale.

Adopté à l'unanimité.

11- Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques FQM

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnelles de ces services fixés pour l'année 2023 sont de 135 $ à 215 $;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

Adopté à l'unanimité.

12- Achat de matériel, coffre à jouets communautaire

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

D'autoriser la technicienne en loisir à acheter du matériel pour le coffre à jouets communautaire du parc Armand-Péloquin, pour un montant de 300 $ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

13- Soumission, peinture du toit du bureau municipal et du centre récréatif (PRABAM)

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection des infrastructures municipales sont admissibles au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu deux soumissions visant à repeindre le toit du bureau municipal, situé au 498 rang Sud, et du centre récréatif, situé au 347 montée Sainte-Victoire, soit :

SOUMISSIONNAIRE	BUREAU MUNICIPAL	CENTRE RÉCRÉATIF
Opaque peinture :	16 770.00 $ plus taxes	26 630.00$ plus taxes
SDB solutions inc. :	17 500.00$ plus taxes	27 200.00$ plus taxes

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

D'accepter la soumission d'Opaque peinture, pour le nettoyage, préparation de la structure et peinture du toit du bureau municipal et du centre récréatif pour un montant total de 43 400.00$ plus taxes, matériel, équipement et main d'œuvre inclus.

Adopté à l'unanimité.

14- Loisirs, embauche des surveillants de chalet pour la saison estivale

CONSIDÉRANT que les activités estivales de Dek hockey nécessitent la présence de surveillantes de chalet pour l'été 2023;

CONSIDÉRANT l'article 3.4 du « Règlement 370-18 - Politique d'embauche » en vigueur;

CONSIDÉRANT le bon rendement des employés concernés, et les recommandations de la technicienne en loisir quant au renouvellement de leur embauche;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : Mme la conseillère Catherine Faucher

QUE le conseil renouvelle les embauches de Alexia Mandeville, Ezéquiel Dubé, Marie-Lou Trépanier, Danaé Dufault et Justine Cournoyer à titre de surveillant(e)s de chalet pour l'été 2023 au chalet Jean-Morin, aux conditions prévues aux contrats de travail en annexe de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

M. le conseille Martin Cournoyer se retire temporairement de la séance pour la durée des délibérations en lien avec la résolution #101-23.

15- Loisirs, embauches pour le camp de jour, été 2023

CONSIDÉRANT QUE des entrevues pour les postes d'animateurs(trices) pour la prochaine saison du camp de jour 2023 se sont tenues au courant du mois d'avril, et le comité de sélection était composé de Mme Bianka Provençal, technicienne en loisir ainsi que Mme Léa St-Michel, coordonnatrice du camp de jour;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : Mme la conseillère Pascale Poulin

La contribution de la municipalité est fixée à 27 000 $.

Adopté à l'unanimité.

M. le conseille Martin Cournoyer reprend sa place à la table du conseil.

16- Adoption du budget pour le camp de jour, été 2023

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

D'accepter le budget du camp de jour tel que présenté par la technicienne en loisir.

La contribution de la municipalité est fixée à 27 000 $.

Adopté à l'unanimité.

17- Achat d'un téléviseur pour la maison de jeunes

CONSIDÉRANT QUE le téléviseur se trouvant dans le chalet Jean-Morin, utilisé pour les activités de la Maison de jeunes Le Re-Pairs ne fonctionne plus;

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : Mme la conseillère Pascale Poulin

D'autoriser la technicienne en loisir à acheter un téléviseur pour la maison de jeunes, pour un montant maximal de 700.00 $ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

18- Événement de remerciement pour les bénévoles

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel organise un brunch afin de remercier ses bénévoles pour leur implication exceptionnelle et leur contribution à la vitalité de la municipalité. Cet événement se tiendra au Club de golf Les Patriotes, pour un montant de 24.95$ par personnes, taxes et service en sus. Les bénévoles recevront une invitation contenant toutes les informations supplémentaires.

Adopté à l'unanimité.

19- Dépôt de projet – Accueillir en français, édition spéciale « Fête nationale »

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) a lancé un appel de projets visant à soutenir les initiatives municipales relatives à des projets de promotion et de valorisation de la langue française auprès des personnes issues de l'immigration, dans le cadre de leurs activités entourant la fête nationale dans leur communauté.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite mettre en place une initiative qui permettra de valoriser notre langue auprès des citoyens qui ont choisi la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel pour s'épanouir et assurer l'avenir de leur famille.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

D'autoriser Mme Stéphanie Dumont, directrice générale, à déposer un projet dans le cadre de cet appel de projets *Accueillir en français*, édition spéciale « Fête nationale », incluant le formulaire ainsi que le montage financier en annexe de la présente résolution.

D'autoriser Mme Stéphanie Dumont, directrice générale, à signer tout engagement relatif à cette demande au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

20- Carnet de santé, Église

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Fabrique de Sainte-Victoire-de-Sorel a fait part au Conseil municipal de son intention de céder l'immeuble situé au 519 rang Sud (église) à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE afin d'évaluer adéquatement l'impact de l'acquisition d'un tel immeuble par la municipalité, il a été jugé opportun de procéder à l'évaluation du bâtiment par une firme d'experts, sous la forme d'un carnet de santé;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'un carnet de santé est nécessaire afin de déposer une demande d'aide financière afin de réaliser les travaux nécessaires à la conversion de l'immeuble pour des usages municipaux;

CONSIDÉRANT QU'un carnet de santé similaire a déjà été réalisé par la firme Nadeau Blondin Lortie architectes en 2014;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services de la firme Nadeau Blondin Lortie afin de réaliser un carnet de santé complet de l'église Sainte-Victoire, incluant les services en architecture et ingénierie, pour un montant total de 11 465.00$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

21- Demande d'aide financière, Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Fabrique de Sainte-Victoire-de-Sorel a fait part au Conseil municipal de son intention de céder l'immeuble situé au 519 rang Sud (église) à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE, dans l'éventualité de l'acquisition de l'église par la municipalité, des coûts seront à prévoir afin d'aménager l'immeuble à des fins municipales;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du programme est de faciliter la transition des lieux de culte patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaite répondre à cet objectif dans la requalification de l'église mais que, pour ce faire, elle a besoin d'un appui financier tel que prévu dans le programme;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux – Volet 2, Requalification des lieux de culte patrimoniaux;

QUE Madame Stéphanie Dumont, directrice générale, soit autorisée à déposer cette demande et à signer tout engagement relatif à cette demande au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

22- Demande d'aide financière – Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'infrastructures pour les aînés (PRIMA) vise à soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté une politique et un plan d'action MADA le 3 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'élaboration de la nouvelle politique et du plan d'action ont fait l'objet de plusieurs rencontres du comité local MADA ainsi que d'une consultation publique réunissant plusieurs ainés de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE conformément au plan d'action, le conseil recommande le dépôt d'un projet visant la réalisation d'une halte de repos multifonctionnelle, adapté aux différents besoins des ainés;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller François Cournoyer

ET résolu :

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière en annexe de la présente résolution, dans le cadre du Programme d'infrastructures pour les aînés (PRIMA). Madame Stéphanie Dumont, directrice générale, est autorisée à déposer cette demande et à signer tout engagement relatif à cette demande au nom de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

Adopté à l'unanimité.

23- Appellation de l'immeuble situé au 517, rang Sud

CONSIDÉRANT QUE le bureau municipal est déménagé au 498 rang Sud;

CONSIDÉRANT QUE l'édifice situé au 517, rang Sud, demeure la propriété de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite occuper les espaces disponibles afin d'offrir des services de proximité aux citoyens;

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE l'immeuble situé au 517, rang Sud, soit désormais appelé : *Centre de services communautaires* de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

24- Travail de milieu auprès des ainés, prêt d'un local

CONSIDÉRANT QUE le projet de travail de milieu auprès des ainés est un service indépendant de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, mis en place par la MRC de Pierre-De Saurel;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'un service de travail de milieu pour les ainés de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel bénéficie du soutien et de l'appui du conseil municipal;

CONSIDÉRANT l'intérêt « DES PARTIES » concernées à collaborer ensemble pour la réalisation d'un service de travail de milieu auprès des ainés, offert aux citoyens de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le conseil municipal autorise le prêt d'un bureau situé au 517, rang Sud, afin que l'organisme de Travail de milieu auprès des ainés de la MRC de Pierre-De Saurel puisse offrir des services aux citoyens de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, selon l'entente prévue en annexe de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

25- Centre récréatif, mise aux normes de sécurité incendie

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel que les installations du centre récréatif répondent aux normes de sécurité relatifs aux incendies;

CONSIDÉRANT QU'une porte coupe-feu a déjà été acceptée le 4 avril 2022, mais que le fournisseur semble toujours dans l'incapacité de la livrer;

CONSIDÉRANT QU'une évaluation complète des besoins en termes de mise aux normes a été réalisée au centre récréatif par l'inspecteur municipal et un préventionniste en sécurité incendie, et qu'une soumission a été produite afin de répondre aux irrégularités observées;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Vitrerie H.G. Côté, pour les travaux suivants :

Porte double du gymnase : 14 748.38$ plus taxes, matériaux et installation inclus.

Porte double extérieure : 6 427.92$ plus taxes, matériaux et installation inclus.

Autres mises aux normes : 1 924.40$ plus taxes, matériaux et installation inclus.

Adopté à l'unanimité.

26- Demande de réduction de vitesse, rang Rhimbault

Les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de citoyens, visant à réduire la vitesse dans le rang Rhimbault.

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE la limite de vitesse pour la portion de route municipale du rang Rhimbault, située entre la montée Sainte-Victoire et la limite avec la Ville de Saint-Ours, soit réduite à 50km/h.

Adopté à l'unanimité.

27- Association des personnes handicapées Sorel-Tracy, demande de don

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller Réjean Champagne

De contribuer à la 46e campagne annuelle de levée de fonds de l'association des personnes handicapées Sorel-Tracy, pour un montant de 100 $.

Adopté à l'unanimité.

28- Autorisation de passage, Tour CIBC Charles-Bruneau

Du 4 au 7 juillet 2023 aura lieu la 27e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau. Cet événement contribue à procurer aux enfants atteints du cancer au Québec les meilleures chances de guérison par le financement de la recherche et de projets dédiés à l'hémato-oncologie pédiatrique.

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE le conseil autorise les participants du Tour CIBC Charles-Bruneau ainsi que leur escorte à circuler sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel le 7 juillet 2023, selon le tracé et l'horaire approximatif présenté;

QUE les participants soient autorisés à s'arrêter au parc Armand-Péloquin ainsi qu'à utiliser les salles de bain du centre récréatif (347 montée Sainte-Victoire) lors de leur pause;

QUE l'organisation collabore avec le Ministère des Transports du Québec pour l'obtention des autorisations concernant l'utilisation des routes numérotées;

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité entourant la sécurité de cet événement.

Adopté à l'unanimité.

29- Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques

CONSIDÉRANT que chaque jour, en moyenne douze Canadiens et Canadiennes reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;

CONSIDÉRANT que la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada;

CONSIDÉRANT que la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge;

CONSIDÉRANT que SP Canada – Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;

CONSIDÉRANT que les programmes et services offerts par SP Canada – Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie;

CONSIDÉRANT que la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période de temps qu'auparavant avec cette maladie;

CONSIDÉRANT que l'objectif ultime de SP Canada – Division du Québec est de bâtir un monde sans SP;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel participe aux activités du Mois de la sensibilisation à la SP et s'engage à contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes atteintes de sclérose en plaques de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

30- Correspondance

1) CPTAQ – Dossier 440608, Avis de conformité
2) CPTAQ – Dossier 440618, Avis de conformité
3) CPTAQ – Dossier 435258, Décision de révision (rejetée)
4) UPA Richelieu-Yamaska, Le rôle de notre syndicat local
5) Revenu Québec, Certificat d'inscription relatif à la taxe de vente du Québec

31- Varia

- Félicitations à M. Jean-Noël Beauchemin, nommé *Grand bâtisseur* au Gala du mérite économique.

- Décès de Mme Solange-Cournoyer, observation d'une minute de silence.

32- Période de questions

Une période de questions est tenue.
Les citoyens sont invités à poser des questions et émettre des commentaires.

33- Levée de l'assemblée :

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer
Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

Que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Services d'hébergement pour personnes retraitées

incluant hébergement à long terme, convalescence et répit-dépannage

Résidence du Carré Royal

- **Environnement sécuritaire**
- **Surveillance 24 heures**
- **Suivi de la prise de médicaments**
- **Soins de préposés**
- **Accès pour mobilité réduite**

CAMP DE JOUR

Le camp de jour se déroulera du 26 juin au 11 août 2023 au Centre récréatif Lemay-Tellier

Du **lundi au vendredi , entre 9 h à 16 h**

Tous les jeunes doivent être âgés entre 5 et 12 ans à la dernière journée du camp de jour.

Le camp de jour offre seulement 80 places durant l'été.
Donc, si celles-ci ne sont pas toutes comblées en date du 26 mai,
les non-résidents pourront s'inscrire par la suite.

CAMP DE JOUR
SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

Inscriptions

Lundi 1er mai de 15h30 à 20h00

(Faites vite, places limitées)

Où : **Centre administratif (mairie, 498 rang Sud)**

Avoir en main une photo de l'enfant afin de nous la remettre

Inscriptions en ligne

1er au 26 mai 2023

www.saintevictoiredesorel.qc.ca

Priorité aux enfants inscrits lors de la période d'inscription du 1er mai 2023

Informations supplémentaires :

Bianka Provençal : (450)-782-3111 poste 228

Tarification camp de jour 2023

Inscription au camp de jour Tarifs (été complet)		√
1er enfant	200$	
2e enfant	160$	
3e enfant	100$	

Inscription au camp de jour (à la semaine)		√
1er enfant	35$	
2e enfant	28$	
3e enfant	17.50$	

Dates d'inscription à la semaine		√
Semaine 1	26 au 30 juin 2023	
Semaine 2	3 au 7 juillet 2023	
Semaine 3	10 au 14 juillet 2023	
Semaine 4	17 au 21 juillet 2023	
Semaine 5	24 au 28 juillet 2023	
Semaine 6	31 juillet au 4 août 2023	
Semaine 7	7 au 11 août 2023	

Service de garde

De 7h15 à 9h00 et de 16h00 à 18h00

Inscription service de garde (été complet)		√
1er enfant	165$	
2e enfant	132$	
3e enfant	82.50$	

Inscription service de garde (à la semaine)		√
Matin et soir	28$	

Semaine supplémentaire

Semaine supplémentaire (semaine du 14 au 18 août 2023)		√
Semaine complète	50$	
Par jour	15$	

Sorties

Chandail pour les sorties 15$ (obligatoire lors des sorties)			
Semaine 1	Mercredi 28 juin	Activité Kermesse	15$
Semaine 2	Mardi 4 juillet	Ninja Factory	30$
Semaine 3	Jeudi 13 juillet	Arbraska	40$
Semaine 4	Mercredi 19 juillet	Aquaparc du Domaine de Rouville	32$
Semaine 5	Mercredi 26 juillet	Cinéma et mini putt	30$
Semaine 6	Mercredi 2 août	CLUB FY	25$
Semaine 7	Jeudi 10 août	Party de fin d'été	Gratuit
Chandail du camp de jour pour les sorties			15$ch.

- **Prendre note qu'il n'y a pas de camp de jour sur place lors des voyages.**

ACTIVITÉS PHYSIQUES EN PLEIN AIR
GRATUITES ET SANS INSCRIPTION
À Sainte-Victoire-de-Sorel

Cardio-musculation

Tous les mardis de 9h30 à 11h00

Mardis; 6-13-20-27 juin, 4-11-18 juillet et 1-8-22 août 2023

Joignez-vous au groupe Facebook
Aînés actifs Sainte-Victoire pour toutes les informations

Point de rencontre pour les cours,
devant l'église de Sainte-Victoire
519 Montée Sainte-Victoire

Ouvert à tous les groupes d'âge
et à tous les niveaux de forme physique
Beau temps, mauvais temps, l'activité a lieu

L'enseignante sera Céline Gariépy
Bienvenue à tous !!!

GYM-ATOUT

DIFFÉRENTS TYPES D'ABONNEMENT DE 1 À 12 MOIS

INCLUANT

- Évaluation de la condition physique
- Programme d'entraînement personnalisé

JEUNESSE

FÊTE D'ENFANTS

- 5 à 12 ans
- Forfaits avec ou sans escalade
- 3 heures d'animation
- Plusieurs activités offertes !

EN GROUPE

DÈS LE 10 AVRIL (10 SEMAINES)

PILATES

MISE EN FORME POUR AÎNÉS

MAMANS-BÉBÉS

CÉGEP/MUNICIPALITÉS

CÉGEP SOREL TRACY **Centre sportif**

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

450 743-9127

www.cegepst.qc.ca/centre-sportif

SPÉCIAL 3 MOIS ÉTÉ : DU 21 MAI AU 23 JUIN

JOIGNEZ-NOUS!

VENTE DE GARAGE!

POLITIQUE CONCERNANT LES VENTES-DÉBARRAS OU DE GARAGE

ARTICLE 1

1.1 Sous réserve de lois et règlements applicables, la tenue d'une vente-débarras ou de garage :

1.1.1 La vente doit être effectuée sur le terrain occupé de façon permanente par la personne qui fait la vente et les biens mis en vente doivent être situés sur le terrain de cette personne sans empiéter sur les propriétés voisines, privées ou publiques;

1.1.2 Le nombre maximal de ventes-débarras est fixé à trois par terrain par année civile soit, une fois durant l'une ou l'autre des trois dernières fins de semaine du mois de mai et une autre fois la deuxième fin de semaine du mois d'août et la fin de semaine de la fête du travail;

1.1.3 La période de vente et d'étalage des biens mis en vente est limitée entre 8 h et 20 h le samedi et le dimanche;

1.1.4 La vente et l'étalage doivent se limiter à des biens usagés d'usage domestique;

1.1.5 L'affichage de la tenue de la vente est limité à une enseigne temporaire sur le terrain ou se tient la vente et, si le terrain n'est pas situé dans une rue passante, une deuxième enseigne temporaire peut être installée sur une rue passante à proximité pour indiquer la direction et l'adresse ;

1.1.6 La propriété où se tient la vente doit, sans délai, être nettoyée à la fin de la période de vente et les enseignes et les affiches enlevées.

ARTICLE 2

2.1 Quiconque contrevient à la présente politique est passible des peines prévues par la loi et est responsable des frais d'intervention de la municipalité.

ARTICLE 3

3.1 L'inspecteur municipal est le responsable de l'application de la présente politique et, le cas échant, est autorisé à délivrer des constats d'infraction.

RÉCOLTES OUBLIÉES

À quoi ça sert ?

Permet de récupérer des aliments imparfaits, des surplus de vos récoltes qui autrement seraient perdus.

Comment ça marche ?

Des cueilleurs de Récoltes Oubliées cueillent dans vos champs ou dans votre jardin, les surplus de votre choix. Le résultat des cueillettes est ensuite divisé de la façon suivante :

1/3 au propriétaire du champ/jardin (vous)
1/3 aux cueilleurs
1/3 à des organismes qui font du dépannage alimentaire ou dans les Frigos Touski

Pour plus d'informations :

lesrecoltesoubliees@gmail.com
450-742-2139

Récoltes oubliées

Gaby Trépanier Excavation

- Transport en vrac, pierre et sable
- Terre à gazon
- Installation septique complète (fosse et champ d'épuration)
- Enlèvement de souches
- Terrassement et nivellement de terrain
- Excavation de tout genre

RBQ : 5581-0839-01

gabytrepanierexcavation.com 450 782-2719

Tout ***pour vous,*** *près de chez vous!*

ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ

Grande variété de ***bières importées*** *et* ***québécoises*** *à des prix compétitifs!*

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

ÉPICERIE

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et **Stéphane Lanteigne,** propriétaires

Heures d'ouverture :
En semaine : de 7h à 21h
Samedi et dimanche : de 8h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**

Harnois Groupe pétrolier
De l'énergie à revendre!

SAQ AGENCE

COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.

450 746 7000

Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Asphalte Expert

Yonathan Péloquin

T: 450 880.0374

asphalteexpert@outlook.com

595, Rang Rhimbault,
Ste-Victoire-de-Sorel Qc J0G 1T0

- Stationnements résidentiels, industriels et commerciaux
- Excavation avec pelle mécanique et tracteur
- Sciage
- Pièce d'asphalte
- Asphalte recyclé
- Transport (Gravier et plus encore)
- Fissures
- Traçage de lignes

RBQ: 5602-2478-01

CINÉ-FAMILLE !

VENDREDI 19 MAI 2023, 19H30

LIEU : ÉGLISE DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

Cantine au profit de la maison des jeunes le RE-PAIRS

1 petit sac de Pop-Corn sera offert gratuitement à tous les participants

ÉTANT UN CINÉ-FAMILLE, LA MUNICIPALITÉ N'EST PAS RESPONSABLE DE VOS ENFANTS LORS DE LA SOIRÉE. LA PRÉSENCE D'UN PARENT ACCOMPAGNATEUR EST REQUISE ET GRANDEMENT APPRÉCIÉE. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

Un petit Rappel

Chers paroissiens et paroissiennes

Nous tenons à remercier les généreux commanditaires qui se sont manifestés depuis le début de notre campagne annuelle de financement, auprès des entreprises de notre municipalité. Cependant, nous constatons que quelques commanditaires réguliers nous auraient oubliés. Merci à l'avance car, il n'est jamais trop tard pour le faire et les besoins sont grands. Notre tableau d'affichage des donateurs sera exposé à l'arrière de l'église à la fin du mois.

On vous rappelle que des pourparlers sont en cours avec la municipalité en vue de la cession de l'église et du cimetière à cette dernière. La raison de cette démarche est d'assurer la pérennité de notre église paroissiale en la rendant multifonctionnelle, et, de conserver l'administration de notre cimetière à Ste-Victoire.

Ce parc commémoratif où reposent des membres de la majorité de nos familles est constitué d'aires gazonnées et fait partie intégrante de l'histoire de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel. Sur un total de 425 lots vendus, 332 ont le statut d'entretien perpétuel (contrats, pour la majorité, signés il y a plusieurs années, alors que l'entretien des lots était assumé par les familles). Donc ces lots n'assurent pas les revenus suffisants pour l'entretien des lieux. La comptabilité du cimetière est une entité distincte de celle de la fabrique, ce qui implique que le cimetière doit assurer sa propre rentabilité, rendue difficile à cause d'une capitalisation insuffisante. À cela s'ajoute l'augmentation constante des frais d'entretien, dont notamment la coupe de gazon, ainsi que les mutations grandissantes dans les mœurs funéraires. Nous considérons la pérennité du cimetière de Sainte-Victoire comme un enjeu important pour ses citoyens, que ce soit pour permettre de renforcer leur sentiment de fierté et d'appartenance à la municipalité et l'apport historique d'un tel lieu, raison de plus de vouloir en garder la responsabilité de son entretien ici. Nous avons depuis déjà quatre ans l'aide financière de l'ensemble des citoyens grâce à l'aide accordée par la municipalité.

Il y a bientôt cinq ans, avec l'aide financière de la municipalité, nous avons inscrit toutes les sépultures de la paroisse dans le répertoire des défunts (environ 4000 sépultures) et ces inscriptions se poursuivent depuis lors de chaque nouvelle inhumation en ces lieux. Tous peuvent consulter la fiche des défunts de leur famille sur : **repertoiredesdefunts.com**. On vous rappelle aussi que toutes les données du cimetière sont informatisées.

Quelque soit le résultat des tractations avec nos élus municipaux, vos dons sont nécessaires pour la poursuite des activités religieuses.

Merci encore pour votre aide généreuse et assidue. Nous continuerons à vous tenir informés de la progression des dons et des travaux.

Vos dons et contributions peuvent être remis au bureau de la Fabrique les lundis et mercredis après-midi ou adressés ainsi : Fabrique de Ste-Victoire, 519 Rang Sud, Ste-Victoire-de-Sorel, J0G 1T0. Le numéro de téléphone est le (450) 782-2127

Tout don à la Fabrique donne droit à un reçu pour fin d'impôt.

André Breton, président

Conseil de Fabrique

CÉVIMEC-BTF
ÉVALUATEURS AGRÉÉS
453, rue Lindsay
Local 102, Drummondville QC J2B 1G9
Téléphone : 819 477-9515
Télécopieur : 819 477-8471
www.cevimecbtf.com
Partenaire des villes et municipalités du Québec depuis plus de 50 ans
DOLBEAU-MISTASSINI - DRUMMONDVILLE - ROBERVAL - SAGUENAY

L'ARTERRE
Accompagner - Jumeler
Faciliter l'accès au monde agricole
arterre.ca

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel
307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca
www.louisplamondon.com LouisPlamondonBQ

CAMPING RIMBO
Mariette & Francois Arpin
269, rang Rhimbeault
Sainte-Victoire-de-Sorel

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

Vous avez un enfant qui aura 4 ans avant le 1er octobre? Il pourrait participer au programme Passe-partout, offert gratuitement à tous les enfants du territoire du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy. 26 rencontres ont lieu dans une école et permettent à l'enfant de se familiariser avec le milieu scolaire. Pour information : Mme Lucie Mineau 450-746-3990 # 6035.

Lucie Mineau

Conseillère à l'éducation préscolaire

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

41 avenue de l'Hôtel-Dieu

Sorel-Tracy (Québec) J3P 1L1

Téléphone : (450) 746-3990 poste 6035

Site Web : www.cs-soreltracy.qc.ca

Usinage Deux Rives Inc.

FM66779

244, rang Sud
Ste-Victoire-de-Sorel
Québec J0G 1T0

Jean-François Villiard
Président

Cell.: 450 780-6399
Tél.: 450 782-2581
Téléc.: 450 782-2595
jfvilliard@u2r.ca

Usinage CNC • conventionnel • tuyauterie • assemblage • soudure • peinture

AVIS IMPORTANT
CONTRÔLEUR ANIMALIER

SpaD
Société protectrice des animaux de Drummond

Coordonnées

1605 rue Janelle,
Drummondville, QC, J2C 5S5

819 472-5700

Sans frais

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI

10h00 – 12h00

13h00 – 17h00

SAMEDI ET

GIMATECH
ÉLECTRIQUE INC.

TRANSPORT

PIERCO

Ste-Victoire

AIRE OUVERTE

ARRIVE DANS TA COMMUNAUTÉ

- Endroit pour les jeunes de 12 à 25 ans
- Services pour la santé et le bien-être
- Professionnels sur place pour aider à trouver des solutions
- Gratuit et confidentiel

Communique avec nous!

aireouverte.rlspds.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca

438 354-9647

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec

MESSAGES DE
L'INSPECTEUR MUNICIPAL
Daniel Coutu 450-782-3111 #231

PEINTURE / HUILE USAGÉE

Dorénavant, **il n'y aura plus de dépôt** pour la peinture et les huiles usagées au bureau municipal. Vous devrez disposer de vos contenants usagés dans un endroit approprié tel que l'Écocentre Pierre-de-Saurel situé au 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy, 450 908-0784.

PROBLÈMES D'ÉGOUT OU D'AQUEDUC?

N'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux qui pourraient compromettre le réseau municipal. Votre inspecteur est la personne responsable pour ces infrastructures, et pourra vous informer en premier lieu des démarches nécessaires en cas de problème.

PERMIS DE BRÛLAGE

Avant de brûler des branches, vous devez vérifier les risques d'incendie en vigueur en consultant le site internet de la SOPFEU. www.sopfeu.qc.ca

Par la suite, vous devez faire la demande d'un permis à l'inspecteur municipal. Vous pouvez le faire en le contactant au 450-782-3111 poste 231.

PHILÉMON COURCHESNE INDUSTRIES INC.

DÉCOUPE LASER

Ventilation - Métal en feuille - Pliage CNC
Roulage - Assemblage - Soudage

3205, rue Iberville, Sorel-Tracy (Qc) J3R 5K1
Téléphone : (450) 743-0057 Fax : (450) 743-6438
info@philemoncourchesne.com

CMMTQ

DRAINAGE RICHELIEU

398, Montée Sainte-Victoire
Sainte-Victoire-de-Sorel
J0G 1T0

B.N.Q.: 1114
R.B.Q.: 1464-2516-71

Téléphone: 1 855-782-2242
Télécopieur: 1 450-782-2336
www.drainagerichelieu.com

Maxime Duval
450-782-2242

Drainage souterrain et irrigation, arpentage GPS
DRAINS - PONCEAUX - ACCESSOIRES

LOCATION PATINOIRE DE DEK HOCKEY

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
TARIFS LOCATION/ HORAIRE	35 $ / HEURE	50 $ / HEURE
TARIFS DE LOCATION/ JOURNÉE	175 $ / JOURNÉE	250 $ / JOURNÉE

BMR | Agiska Coopérative

BASE DE PLEIN AIR
VILLE LA JOIE
AU COEUR DE LA NATURE
Serge Lavoie
Directeur général
450 782-2145
150, rang Rhimbault, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
F. 450 782-2150 · www.villelajoie.com · info@villelajoie.com

PLOMBERIE 4000 INC
Jacques Bouchard 450-743-2579
17 rue Chambly Ste-Victoire de Sorel, QC, J0G 1T0
Courriel : plomberie4000@videotron.ca
Résidentiel, commercial et industriel
CMMTQ

L'ATELIER DE PEINTURE
Patrick Mathieu
Porte de maison et garage
Colonne Décorative
Persienne
450 422-0942
atelierpmathieu@gmail.com

MAÇONNERIE Desroiers inc.
RBQ: 2646-1939-45
• Brique
• Bloc
• Pierre
Résidentiel - Commercial - Industriel - Institutionnel
Tél.: (450) 742-6842
Fax sur demande
www.maconneriedesrosiers.com
maconneriedesrosiers@videotron.ca

B i b l i o t h è q u e S t e - V i c t o i r e

ATTENTION

À compter du 1er mars 2023, la bibliothèque aura un nouvel horaire.

Les mercredis de 13h à 14h30 et de 19h à20h.

Les dimanches de 10h à 11h30.

Lorsque la température ne sera pas clémente les jours de bibliothèque, veuillez appeler avant de vous déplacer.

Heures d'ouverture

Mercredi: 13h-14h

Mercredi: 19h-20h

Dimanche: 10h-11h30

Téléphone: (450) 782-3111 *230

www.mabibliotheque.ca

Nicole Martel, responsable

Le travail de milieu pour aînés
Nous sommes là pour vous!

Ce service s'adresse aux personnes de 50 ans et plus

vivant sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Une travailleuse de milieu, qu'est-ce que ça peux faire POUR MOI….

Voici quelques exemples :

J'ai besoin d'un service mais je ne sais pas qui contacter….Nous connaissons une grande quantité de services et pourrons répondre à votre question.

Vous aimeriez rencontrer des gens faire des activités, nous pouvons vous indiquer le bon numéro de téléphone, vous informer des activités offertes et même faire la démarche avec vous.

Besoin d'être écoutée, vous vivez de l'isolement, vous vivez un événement fragilisant, votre santé vous inquiète ou vous empêche de faire certaines choses, vous vivez une situation de handicap, nous avons les solutions et vous aiderons à mettre les services en place si vous le désirez.

Avec l'inflation, vous vivez une problématique alimentaire, besoin d'aide temporaire ou permanente. Avez de la difficulté ou n'avez plus le goût de faire vos repas. Nous pouvons vous aider.

Vous avez besoin d'un déplacement, pour raison de santé ou autre situation, il existe aussi des services pour vous.

Vous avez besoin de services pour demeurer dans votre habitation ou une relocalisation et désirez mieux connaître les services disponibles pour vous, nous pouvons vous aider, vous accompagner et faire les démarches avec vous si désiré, pour une relocalisation nous vous aiderons même à choisir et visiter les endroits que vous aurez choisi. Nous assurerons le lien avec les services d'aide à la vie quotidienne avec le CLSC et les organismes ciblés.

Vous auriez besoin de plus de revenus…il y a peut-être des sommes supplémentaires auxquelles vous pourriez avoir droit ou des services gratuits dont vous pourriez bénéficier.

Vous êtes aidant(e) naturel et avez besoin de support, de répit, il existe aussi de l'aide pour vous!

Vous vivez une situation de maltraitance, négligence, vous avez le droit de vous sentir en sécurité et nous pouvons vous aider.

Vous avez de documents à compléter, des démarches à faire, du courrier complexe à comprendre, nous pouvons le faire avec vous à votre domicile ou à l'endroit de votre choix.

N'oubliez pas que pour toute situation, nous sommes là pour vous et vous offrons un **service de qualité, gratuit et confidentiel**. À votre demande, nous pouvons vous rencontrer à l'endroit de votre choix, même à votre domicile.

Vous n'êtes pas certain que nous pouvons vous aider, n'hésitez pas, toutes les demandes sont importantes si elles améliorent votre bien-être!

Seulement un petit numéro de téléphone à composer,

Francine Laplante 450-881-7017 **Kim Pelletier 450-880-7017**

Classe rencontre pré-maternelle de Sainte-Victoire

Inscriptions en tout temps!

Si tu as entre 3 ans, 4 ans ou 5 ans et que tu veux t'amuser, bricoler, échanger avec d'autres amis, alors demande à maman ou papa de me téléphoner.

Info: Claudette Bourassa,
responsable et animatrice
(450) 782-2617

DEPUIS 1978
MINÉRAUX MART INC.

AAM

Acier Armature Montérégie

Claude Dufault, propriétaire
Effix Dufault, président
acieram@videotron.ca

Administration : (450) 249-0226
Usine : (450) 422-3995
263, Montée Ste-Victoire
Ste-Victoire de Sorel (Qc)

fournitures, pliage, pose
Pliage en chantier sur demande

VOUS PENSEZ EFFECTUER DES TRAVAUX …

INFORMEZ-VOUS!

Il est de votre responsabilité de prendre contact avec l'inspecteur en bâtiment pour connaître la réglementation municipale en vigueur **avant** de faire préparer vos plans de construction. De cette manière, vous évitez d'éventuels frais dus à des corrections.

Informez-vous à M. Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment au

450-782-3111 poste 223, le lundi et mercredi pendant les heures d'ouverture du bureau, et le jeudi matin.

Fabrique de Sainte-Victoire

519, rang Sud: 450-782-2127

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi et Mercredi de 13 h à 15 h 30

Horaire des messes

Dimanche	*28 mai*	*10h30*
Dimanche	*11 juin*	*10h30*
Dimanche	*25 juin*	*10h30*

EN CAS D'URGENCE : 9-1-1
INFO SANTÉ: 8-1-1
INFO ROUTE: 5-1-1
MUNICIPALITÉ: 450-782-3111

Ambulance:	9-1-1
CLSC:	450-746-4545
Centre antipoison:	1-800-463-5060
Hôpital:	450-746-6000
Incendie (info):	450-780-5600 #5200
Sûreté du Québec:	450-743-7947

Bibliothèque:	450-782-3111 #230
Braconnage (S.O.S.):	1-800-463-2191
Bureau de poste:	450-782-3059
Centre récréatif:	450-782-2406
Chalet Jean-Morin:	450-782-3112
Chalet Pierre-Arpin:	450-782-3307
SPAD (contrôle animalier):	1-855- 472-5700
Croix Rouge Canadienne:	1-877-362-2433
École Ste-Victoire:	450-746-3511
Fabrique (Église):	450-782-2127